

VILLE DE BEAUCEVILLE
AVIS PUBLIC

1^{er} projet de règlement numéro 2024-527 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-341
Consultation publique

Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro 2024-527 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-341 ;

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 21 octobre 2024, le conseil a adopté le premier projet de règlement :

- Règlement numéro 2024-527 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-341.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 18 novembre 2024, à 16h00, à l'Hôtel de Ville au 540, boulevard Renault, à Beauceville.

Que l'objet du règlement 2024-527 est la concordance au schéma d'aménagement de la MRC Beauce-Centre pour :

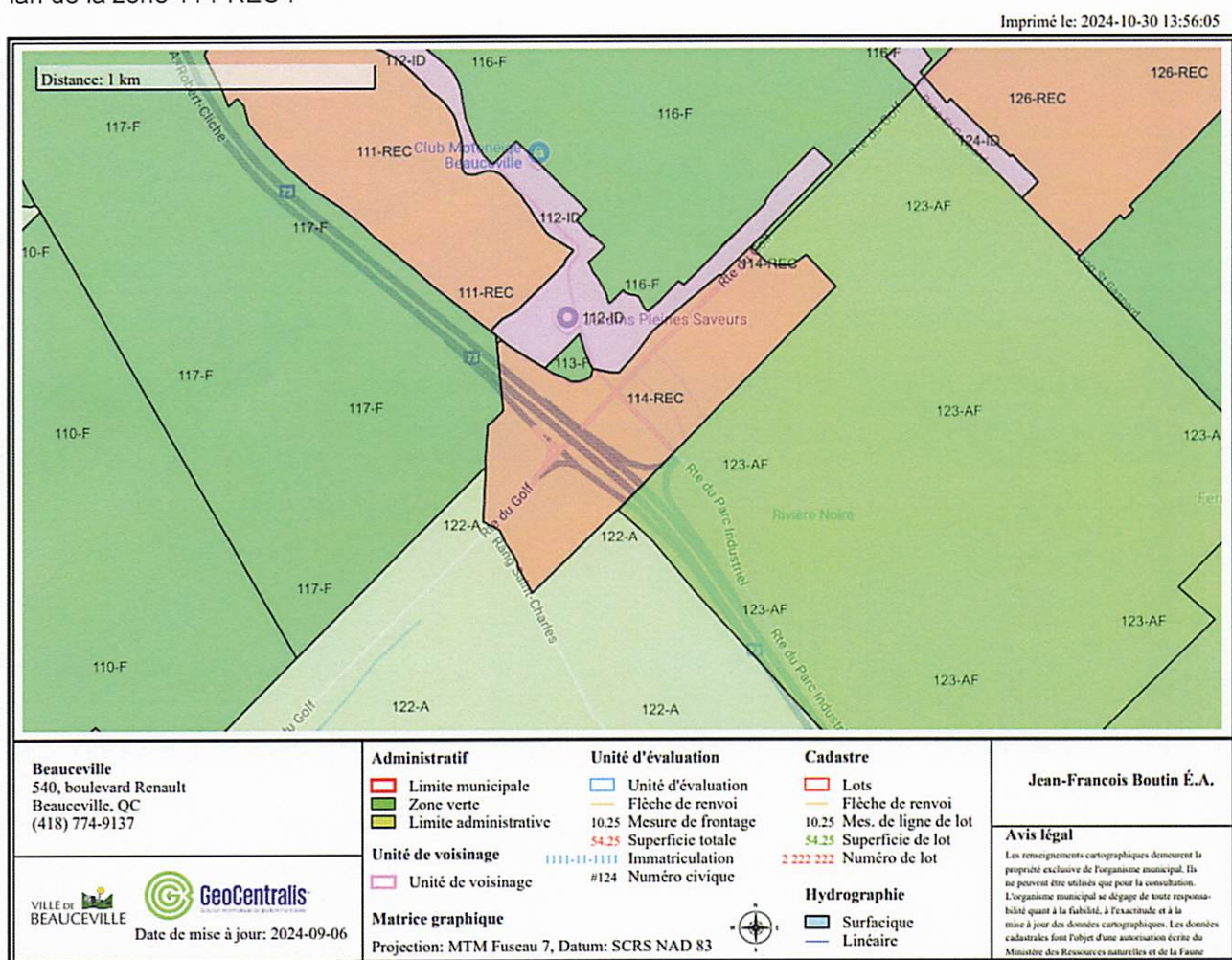
- l'ajout de normes d'implantation en bordure du réseau routier supérieur;
- l'ajout de la classe d'usages 54. *Poste d'essence* dans la zone 114-REC, afin d'y permettre la création d'une aire de services autoroutiers et les limitations concernant le lot # 3 488 170 situé dans cette même zone.

Au cours de cette assemblée publique, le Président d'assemblée ou un autre élu qu'il désignera expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le premier projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de Ville au 540, boulevard Renault, à Beauceville du lundi au jeudi de 8h30 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00.

Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Plan de la zone 114-REC :



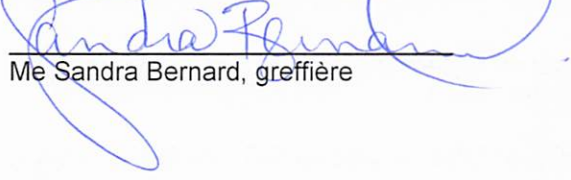
Donné à Beauceville, province de Québec, ce 30 octobre 2024.

Me Sandra Bernard, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Beauceville le 30 octobre 2024 et dans le journal de Québec le 1^{er} novembre 2024.

Signé le 30 octobre 2024, à Beauceville, province de Québec.


Me Sandra Bernard, greffière